ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 113764

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les efforts qui restent à faire en régions en matière de prévention du cancer et notamment du cancer du sein. En effet, la détection de lésions naissantes passe nécessairement par un suivi performant, régulier et de proximité. Le schéma régional d'organisation sanitaire a permis à l'hôpital de Reims de bénéficier d'un appareil de tomographie par émission de positons de 3e génération. Compte tenu des besoins croissants dans le sud de la région, il lui demande s'il est envisageable de doter le département de l'Aube d'un second TEP.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Mathis
Circonscription : Aube (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 113764
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13177